Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 5 Chaoual 1444
25 Avril 2023

N° 49

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1017**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1018**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1020**
Homologation de résolutions **1021**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1021**
Avis aux créanciers..... **1022**
Convocations
Sociétés anonymes **1023**
Autres sociétés **1028**
Divers
Avis au public..... **1029**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

«L'APPETISSANTE SA»

Société anonyme

Capital social : 22.181.500 dinars

Siège social : Km 12, Route de Mateur - 2021 Oued Ellil - Mannouba

Identifiant Unique : 0774431X

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 27/7/2022 (enregistré à la Recette des Finances de Oued Ellil le 27/9/2022 sous Qn°M050092 En°22701641).

Les actionnaires ont renouvelé les mandats de M. Sayed Rizwan Ahmed, M. Ali Fidahusan Merchant, M. Arun Agarwala et M.Mohamed Azad Khan en qualité d'administrateurs pour une durée de trois années.

Suivant procès-verbal du conseil d'administration en date du 29/07/2022 (enregistré à la Recette des Finances de Oued Ellil le 27/9/2022 sous Qn°M050097 En°22701843)

Les administrateurs ont renouvelé le mandat de M. Sayed Rizwan Ahmed en qualité de président du conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur.

Un exemplaire de chaque P.V a été déposé auprès du Registre National des entreprises le 6/3/2023 sous l'identifiant unique n°0774431X et dossier n°202351579.

2023400969SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOMEF DISTRIBUTION

Société à Responsabilité Limitée

Capital social : 2.700.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Sidi Rézig - 2033 Mégrine

Objet : Commercialisation appareillages électriques

RC : B174751997

MF : 046272X/A/M/000

Durée : 99 ans

Suivant le procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 Mars 2023, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 29/3/2023 sous le numéro 23701712, quittance n°M030172.

Il a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, Dossier n°202399008, en date du 12/4/2023.

- Une copie du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Renouvellement du mandat du Gérant pour les exercices 2023-2024-2025.

- Une copie du bilan arrêté au 31/12/2022.

- Une copie des états financiers arrêtes au 31/12/2022.

- Le rapport d'activité de la société Somef Distribution

- Les notes aux états financiers de la société Somef Distribution

- Le rapport général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2022 de la société Somef Distribution

- Une copie de l'état de détermination du résultat fiscal de l'exercice 2022 de la société Somef Distribution.

2023R00945SRLB2

SUDTRADE

Société à Responsabilité Limitée

Capital social : 1.900.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Route du Bac - 2040 Radés

Objet : Commerce international

RC : B131602003

MF : 841560 H/A/M/000

Durée : 99 ans

Suivant le procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 Mars 2023, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 29/3/2023 sous le numéro 23701726, quittance n°M030407.

Il a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, Dossier n°202399003, en date du 12/4/2023.

- Une copie du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Renouvellement du mandat du Gérant pour les exercices 2023-2024-2025.

- Une copie du bilan arrêté au 31/12/2022.

- Une copie des états financiers arrêtes au 31/12/2022.

- Le rapport d'activité de la société Sud Trade

- Les notes aux états financiers de la société Sud Trade

- Le rapport général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2022 de la société Sud Trade

- Une copie de l'état de détermination du résultat fiscal de l'exercice 2022 de la société Sud Trade.

2023R00946SRLB2

TUNISIAN SALT COMPANY «TUSCO»

SARL non résidente

Au capital de : 24.000 dinars

Siège social : 19 Rue de Turquie 1001 Tunis

Identifiant unique : 1261302V

En vertu du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 février 2023 enregistré à la Recette des finances Rue Ghandi le 10 mars 2023, sous le numéro 23501038, quittance n°M26571, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des entreprises le 12/04/2023 Dossier n°202398957.

Il a été décidé ce qui suit :

1. Validité de la réunion de l'Assemblée;

2. Augmentation du Capital social pour le porter de 24 000 dinars à 2 842 390 dinars par la création de 281 839 nouvelles parts sociales de 10 dinars chacune;

3. Agrément d'un nouvel associé;

4. Modification de l'article 7 des statuts;

5. Délégation de pouvoirs.

2023R00948SRLB2

SOCIETE WORD STAR INTERNATIONAL CO (SARL)

M.F : 745417M

Capital social : 150.000 DT

Suivant AGE du 30/01/2023 enregistré à la recette des finances Marssa le 27/02/2023 sous le n° 23701429 quittance n°31389, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises il a été décidé ce qui suit :

- Nomination de Mme Basma Tarhouni gérante de la société.

2023R00995SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

VIMAGIN Distribution Système SUARL

Au capital : 1 000 DT

IU : 1202147Z

AM3 Av Hédi Nouira Résidence Ozalis Garden Ariana

Selon PV de l'assemblée générale extraordinaire du 31/3/2023 enregistré à la recette des finances el Menzah 6 en date du 3/4/2023 n° d'enregistrement 23502549, quittance n°050108 et déposé au registre national des entreprises le 4/4/2023 quittance n°202396800, il a été décidé la dissolution de la société par anticipation et la nomination de M. Sami El Hédi Mallouch, titulaire de la CIN n°01828871 du 24/3/2023, comme liquidateur de la société. L'adresse d'expertise est au B23 résidence le Rosier Av de la Bourse Lac 2.

2023400912SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Rue Aljazeera le 14/02/2023 Reçu M010484 enregistrement n°23200468 Monsieur Zied Hlel a vendu le fonds de commerce sis à Rue El Makter n°4 Tunis à usage vente des chaussures en gros à Monsieur Amor Masoudi.

Les oppositions au payement du prix de cette vente sont acceptées par l'acheteur à son local sis à rue El Makter n°4 Tunis.

Un extrait du contrat de vente a été publié dans le journal le Temps en date du 23/02/2023.

2023T00399FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue de la Station le 17/02/2023 Reçu n°M011521 enregistrement n°23200215 Madame Sawsen Sasi a vendu le fonds de commerce sis à Fathallah Avenue 9007 Tunis à usage tous commerce à Monsieur Belhsan Fatnasi.

Les oppositions au payement du prix de cette vente sont acceptées par l'acheteur à son local sis Fathallah Avenue 9007 Tunis. Un extrait du contrat de vente a été publié dans le journal le Temps en date du 23/02/2023.

2023T00400FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maître Omrani Mokhtar avocat à la cour d'appel enregistré auprès de la recette des finances de Zarzis le 5/4/2023 reçu n°M040250 enregistrement n°232001029 "Bosrour Mostafa ben Amara" C.I.N n°03402943 a vendu son fonds de commerce "pharmacie".

Tout le fonds de commerce dont ils sont propriétaires avec tous ses éléments corporels et incorporels existant avenue Palestine Zarzis à "Meladi Oussama ben Béchir ben Saad" titulaire C.I.N n°08649022.

Les oppositions sur le prix de la vente seront reçues entre les mains de vendeur dans la pharmacie l'objet du contrat.

Et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux : le Quotidien et Echourouk le 8/4/2023.

2023R00939FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 22/3/2023, enregistré à la recette des finances Beni Khalled, le 29/3/2023 enregistrement n°23200457 quittance n°M012078, Mr Taoufik Yakoubi titulaire de la cin n° 06256266, a cédé à Mr Fayçal Nsir, titulaire de la c i n n°06404021, la totalité du fonds de commerce, portant identifiant unique n°1694704Q, R N E n°A51658112022 exploité dans le local commercial sis à filiale de la société du transport du gouvernorat de Nabeul à Beni Khalled et revenant à la dite société, et affectée à la fabrication du confiserie.

Le prix final de la cession du fonds de commerce est arrêté à la somme de trente deux mille dinars (32 000D).

Ainsi en application des dispositions des articles 191,192, et 193 du cc, toute opposition à cette cession, sera admise durant les vingt jours qui précédent l'insertion de la notice au JORT, par le rédacteur du contrat maître Chourabi Moncef, l'avocat auprès de la cour de cassation, à son bureau sis à l'avenue Habib Bourguiba Grombalia.

Une notice de cession de ce fonds de commerce est incérée et publiée au quotidien La Presse dans sa parution f n°28.873 - ISSN0330-9991 du 5/4/2023.

2023R00944FCCC2

Désistement d'un fonds de commerce

Il appert d'un acte sous seing privé du 17/3/2023 enregistré à la recette des finances de Midoun Djerba à la même date quittance n°M025597 et enregistrement n°23201457 que Monsieur Hakim Guermessi titulaire de la CIN n°13454399 a désisté au profit de Monsieur Kamel Guermessi, titulaire de la carte d'identité nationale n°03569655 la totalité du fonds de commerce, sis à Mguerssa Midoun Djerba route du phare Km 1.5 et effectué pour l'activité d'un café.

Les oppositions éventuelles se feront entre les mains du bénéficiaire du désistement à Mguerssa Midoun Djerba, et ce dans un délai de 20 jours de sa parution au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un avis de vente est paru aux journaux «Essabah» et «Le Temps» du samedi le 01/4/2023.

2023R00947FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte soussigné privé rédigé par Maître Chatti Imed Avocat à Mahdia Madme Soniya Ben Hassen Ben Eifa Ben Salem épouse Mohamed Anoir Baffoun a acheté le fonds de commerce représentant la vente des articles artisanales situé à Rue Ibrahim Tabal Mahdia par acte enregistré à la recette des finances de Mahdia le 31/3/2023 quittance n°M023891 du vendeur Mohamed Ben Mohsen Ben Hasen au nom de son frère Lotfi Ben Mohsen Ben Hasen par procuration. Toute opposition peut être adressée chez le rédacteur de l'acte Maître Chatti Imed Avocat à la cour de cassation Rue Sessi Rjeb et Ibn Elhaithem ap.N°4 Mahdia.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 11/4/2023.

2023S00464FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P. enregistré à la recette des finances Sousse en date du 7/4/2023 quittance n°M015285, Hajer Bazine a vendu à Riad Bazine la totalité du fonds de commerce sis à rue Khalifa Karoui Sahloul.

Les oppositions sont reçues chez l'acquéreur sis à rue Khalifa Karoui Sahloul.

Publié au journal Le Quotidien daté du 15/4/2023.

2023S00465FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte rédigé par maître Ali Abbes, avocat auprès de la cour et enregistré à la recette des finances de Monastir le 18/01/2023 sous le numéro 23200451 quittance numéro M04844.

Ridha Chaouch c i n 04009872 RNE 0292285A a vendu à Sana Chkir ép Zied Soussi c i n 06867090 tout le fonds de commerce pharmacie de nuit sise au 33 rue Chadli Kallala Monastir.

Les oppositions seront reçues à l'adresse de l'avocat rédacteur sis à l'avenue de la République immeuble baraka 2 Monastir et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Cette vente est publiée dans le journal Achourouk en date du 21/01/2023.

Cette publication annule et remplace la publication du 25 janvier 2023.

2023S00467FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 6/4/2023 enregistré à la recette des finances de Ksour Essef le 10/4/2023 quittance n°M028881 la société FABANI SHOES ayant le MF n°882392L a vendu à la société FABIZA COMPANY ayant le MF n°1759390Z tout le fonds de commerce sis au rez-de-chaussée de la résidence «Foula» rue Habib THAMEUR Ksour Essef MAHDIA exploité dans le commerce en détail des chaussures et cuir.

Les éventuelles oppositions doivent se faire dans les délais légaux entre les mains du gérant de la société acheteuse à l'adresse du fonds acheté sis à la rue Habib Thameur Ksour Essef MAHDIA.

Cet avis a été publié aux journaux La Presse et Essahafa du 18/4/2023.

2023S00468FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 23/3/2023 dressé à Sousse et enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo Sousse le 6/4/2023 sous le n°23201537, quittance n°M024955 la SOCIETE PARASIS, une SUARL, matricule fiscal n°1657866 A. Le numéro de l'ancien registre du commerce est B 0940912020 près le Tribunal de Première Instance de Sousse, son siège social est Rue Palestine Khezama, Sousse, en la personne de sa gérante Sahila Zawi, CIN n°02854344, a cédé la totalité du fonds de commerce établis dans la boutique située à rue Palestine, Khezama ouest, Sousse, et exploités dans l'exercice de l'activité de vente de PRODUITS PARAPHARMACEUTIQUES, à GHOFRAN INAYA, CIN°09876809, qui sera la gérante d'une SARL en cours de constitution sous la raison sociale (MEDICARE BY INAYA).

Les oppositions sont reçues entre les mains du rédacteur du contrat, Maître Khechine Mohamed, avocat à Sousse, en son cabinet sis à rue Bechir Safar 4000 Sousse, dans un délai de vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 14/4/2023 aux journaux Echourouk et le Quotidien.

2023S00469FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP daté du 27/02/2023, enregistré à la recette des finances de Zaouiet Sousse le 6/3/2023 reçu n°M012064 n°d'enregistrement 2320855.

Mr Mohamed Anes Ben Salah Rouis, titulaire de la CIN n°12832937 a vendu à Mr Achraf Ben Fradj Youssef, l'ensemble du fonds de commerce existant dans le local sis à la rue de 1er Juin1955 M'saken (Identifiant Unique 1565443/V) pour le commerce des Fruits secs et Tabac, avec ses éléments corporels et incorporels.

Toutes oppositions doivent se faire dans les délais légaux entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce.

Cette annonce a été publiée au quotidien «Echourouk» n°11542 du 16/4/2023.

2023S00471FCCC2

Donation d'un Porte feuille de pièces d'Assurance

Mr. Mohamed ben Foued Turki avise que son dit père lui a fait un don de la totalité du porte feuille d'assurance de la société CARTE et CARTE A VIE a exploité la dite agence d'une façon officielle dans l'immeuble Ibn Rochd au troisième étage avenue Hédi Nouira Sfax avec tous ses composants moraux et corporels. La valeur du don est déterminée à trois

cent mille dinars selon acte du 6 février 2023 enregistré à la recette des finances rue Larbi Zarrouk le 15 mars 2023 n°M015337 dressé par les notaires Wassim Karoui et Semi Sallemi.

Les oppositions doivent parvenir au bureau du Notaire Wassim Karoui sis à la rue des Notaires Sfax dans un délai de 20 jours de la date de la parution du présent au Journal Officiel de la République Tunisienne. Toute opposition hors délai sera rejetée. Ce même avis été publié au journal quotidien Echourouk en date du 12 avril 2023.

2023X00509FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat sous seing privé en date du 19/12/2022 enregistré à Sfax le 22/3/2023, sous le n°23201150 quittance n°M034773, Monsieur Abdejawed Ben Wahid Ben Abdejawed Wali, CIN n°11077554 datée le 21/4/2022, carte d'identification fiscale n°1667441/H demeurant à Médenine cité makbra zarsis, a vendu la totalité du fonds de commerce dont l'objet consiste à la vente des fruits secs sis à Sfax route 5 Août n°11 immeuble carrefour 2, à Madame Feriel Bent Farhat Menaa, CIN n°11114091 datée le 18/11/2017 demeurant à Sfax Nakta Chaffar Mahres.

Toute opposition doit être sous peine de nullité adressée à Madame Feriel Bent Farhat Menaa siège social à Sfax à route 5 Août n°11 immeuble carrefour 2 dans un délai ne dépassant pas vingt jours de la date de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal «Essabah» du 18/4/2023 page n°12.

2023X00530FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé datant du 23/3/2023 enregistré à la recette des finances Rue de paradis Ariana quittance 47887 et numéro d'enregistrement 23203169 du 5/4/2023. La Société Scam Médical Société à responsabilité limitée au Capital Social de 50000 dt siège social : 6 Rue des Entrepreneurs Charguia 2 Ariana Identifiant Unique 077456R a vendu à la société MEDICAST SA société anonyme au Capital Social de 2300 000. Siège social Zone Industrielle Meknassi identifiant unique 0964248H la totalité du fonds de commerce qu'elle tient au 6 Rue des Entrepreneurs Charguia 2 Ariana, y compris tous ses éléments corporels et incorporels outre le droit de renouvellement du bail. Toutes oppositions supposées doivent être adressées à l'adresse du fonds de commerce dans vingt jours à compter de la date la parution de cette publication au JORT. Un extrait de la présente annonce légale fut publié au journal Le Quotidien du 11/4/2023.

2023400976FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP portant signatures légalisées et enregistré à la recette des finances Habib Thameur Tunis en date du 12 janvier 2008, enregistrement n°08200237, quittance n°M3144 Messieurs Samir Ben Mohamed Mastour Ben Aaroussi Aaroussi et Omar Ben Mohamed Mastour Ben Aaroussi Aaroussi ont cédé à la société Ben Mokhtar en la personne de Monsieur Tarek Ben Mokhtar Ferchichi son représentant légal, tout le fonds de commerce avec tous les éléments moraux et matériels sis au 81, rue des oranges Bardo Tunis. Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien en date du 12 avril 2023.

2023400977FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 10/01/2023 enregistré à la recette de Grombalia le 13/4/2023 sous le n° 23302160 Quittance M040137, Sté PROPOSTE SARL, dont le siège est à la ZI II Grombalia, a loué une partie de son fonds de commerce consistant en un lot de 670 m², sis à la Rue Moussa Ibnou Noussair ZI II Grombalia, à Sté KUNAFA KADAYEF BAKLAWA SUARL représentée par son Gérant M. Mehmet Murat BOLEK, sise aux lieux loués, pour une période d'une année renouvelable à compter du 01/01/2023 ; dont avis.

Le présent avis est déjà paru aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 19/4/2023.

2023400978FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : association culturelle des jeunes massaied

Siège social : massaied - kbelie

Sujet : culture récréative éducative

Objectif :

- Soutenir les efforts de l'état en guidant et orientant les jeunes et en perfectionnant leurs talents

- Participation à des événements culturels

- Contribuer à diffuser les valeurs de tolérance et de coopération auprès des jeunes.

P.V n°16227 du 17/8/2022.

Comité de gestion :

Président : Ben Abdelhamid Fayçal

Secrétaire général : Brik Boubaker

Trésorier : Aissa Amor.

2023X00514APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : ARIANA CHARITE

Adresse : Cité Mohamed Ali Houmet Trabelsia Borj Touil Ariana - Tunisie

Objectif :

- Contribuer aux aides pour les pauvres et les nécessiteux pour améliorer leurs conditions.

- Contribuer à l'offre de soins et la prise en charge psychologique aux pauvres et nécessiteux

- Soutenir le bénévolat caritatif et contribuer à la solidarité sociale

- Contribuer au secours pour les victimes de catastrophes naturelles et de crises.

Membres :

- Président de l'association : Abdenaceur Tijani

- Secrétaire générale : Nourhen Bouanane

- Trésorière : Fatma Riahi.

2023400950APSF1

Homologation de résolutions

Election d'un nouveau Bureau pour le Syndicat GHOZLENE 1,

Jardin d'El Menzah 1

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 20/02/2023 et enregistré à la recette des finances El Manar le 21 mars 2023 sous le récépissé M022054 et le numéro d'inscription 23 800809.

Un nouveau bureau a été élu pour le Syndicat des copropriétaires, de la Résidence Ghozlene 1, jardins d'El Menzah I-Mnihla 2094 Ariana.

- Président du Syndicat : Nabil Guettiti

- Trésorier : Muhammad Amin Arem

- Secrétaire général : Jalal Horriche.

2023400974APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente immobilière aux enchères publiques

Cabinet Maître Rafik Talbi

Avocat à la cour de cassation

01 Rue Ahmed Titoubi - le Krib - Siliana

Partie saisissante poursuivante : Aymen Ben Jileni Ben Abdallah Elhechmi, cin 09910205 délivrée le 15/6/2009 demeurant cité de l'Indépendance le Krib 6120 Siliana.

Avocat poursuivant : Maître Talbi Rafik, avocat prés de la cour de cassation, étude sise au 01 Av Ahmed Titouhi le Krib Siliana.

Partie saisie : ALJIA bent Mohamed Ben Salah Laamari titulaire de la c.i.n n°04537998 délivrée le 25/5/1998 en sa qualité de débiteur, demeurant cité Echoaaba le krib 6120 Siliana.

Immeuble objet de la vente : des parts indivises dans la propriété dite "mustu 8" objet du titre foncier n°506 le Kef, il s'agit d'un immeuble composé d'un rez-de-chaussée où il y a deux chambres et toilette d'une superficie de 60.90 m² agrémenté en face d'un espace découvert de 44 m² et d'une construction secondaire d'une superficie de 21.40m² d'un jardin et d'un garage. L'habitation est équipée en électricité et en eau potable.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à cinquante huit mille et sept cent cinquante dinars en plus des frais complémentaires qui seront fixés le jour de l'audience selon le rapport le rapport de l'expert Mme Asma Daghbouji en vertu de l'ordonnance sur requête n°29467/2023 en date 16/01/2023 émise par le président du tribunal de 1ère instance Siliana.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu mardi le 16/5/2023 à la chambre des criées au tribunal de première instance de Siliana partir de neuf heures du matin.

Visite : Ouverte tous les jours.

Pour plus de renseignements, s'adresser à l'étude de maître Talbi Rafik, avocat poursuivant, ou au greffe du tribunal de première instance de Siliana où est déposé le cahier des charges.

N.B : Ne peut participer aux enchères que celui qui aura consigné au moins le tiers de la mise à prix par office d'avocat.

2023R00949VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière après rabaissement de prix de 40 %

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE Société Anonyme immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro B182331996 en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie : Sihem Bent Khelifa Kilani Epouse Jlassi, caution hypothécaire, demeurant à 14 avenue de la République, immeuble jeaiem, Sousse

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura, avocat à la cour de cassation, domicilié à la route de Tunis Khézema Ouest, immeuble Badr, Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal n°798398-S.

Désignation des immeubles saisis : la totalité de la propriété objet du titre foncier n°635108 Nabeul dénommé "Makiya 35", généré en changeant l'identifiant du titre foncier d'origine n°29341 Tunis s 2 (Nabeul), il s'agit d'un terrain agricole situé à Henchir Jubeir, village de «Bani Ayash», délégation de Grombalia, Nabeul. D'une superficie de 11550 m².

Mise à prix globale : la mise à prix est fixée à la somme de onze mille cinq cent cinquante dinars (11.550.000 DT), il y avait un rabaissement de prix de 40% et le nouveau prix est fixé à six mille neuf cent trente dinars (6930.000 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication fixés à trois mille neuf cent cinquante deux dinars 638 millimes (3952.638 DT) et les nouveaux frais.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu lundi le 15/5/2023 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Grombalia.

Conditions de visite des lieux : Les jours ouvrables de 8 h à 17 h.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura Avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Grombalia pour prendre connaissance du cahier des charges.

2023S00470VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Chedia Kolsi

La partie poursuivante : Sihem Ben Hlel, artisante, domicile élu à l'étude de son avocate maître Kolsi Chédia rue Haffouz Imm intilaka esc A2 5ème étage Sfax, MF : 168970TAP000

La partie saisie : Mabrouk, Sonia, Sondes et Semia enfants de Mohamed Doukeri sis à la route el matar km 4 cité simar sud maison n°856 Sfax.

Désignation de l'immeuble saisi : tout ce local non titré constitué de deux chambres une entrée et une cuisine, sa superficie de 72 m², sa surface couverte de 57 m² agrémenté en face d'un espace découvert de 9 m², il comprend des escaliers en ciment qui mènent à une terrasse, au coin nord-est il y a un espace d'aération de 6m², son entrée est à l'ouest sur une rue de 5m² de large, son parquet est en carrelages, ses murs sont peints et des traces d'humidité, les entachent, sa toiture est en dalle d'une hauteur de 2,85 m. Il comprend une entrée et une chambre avec une fenêtre du coté ouest, une toilette se trouve sous les escaliers, la cuisine est tapissée de carreaux et comprend des armoires basses sans portes, et des armoires hautes et une armoire murale, une porte qui ouvre de coté nord sur l'espace d'aération. L'immeuble est équipé de l'électricité et de l'eau courante, ses fenêtres sont en bois et manque d'entretien, il est limité au sud par un voisin à l'est par Mouldi Jlassi, à l'ouest par une rue et au nord par Brayek Agrebi.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu aux enchères publiques à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 au palais de justice sise à la zone 3 au 4 rue Ahmed Aloulou Sfax 2 le mercredi 24/5/2023 à partir de 9h du matin.

Pour tout renseignement on peut s'informer au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où le cahier des charges est déposé et au bureau de l'avocate Kolsi Chedia.

La mise à prix de l'immeuble terrain et construction est de trente et un mille deux cent dinars (31.200.000 D) après réduction du prix de 40 % en plus des frais.

Tout intéressé par la vente doit consigner le tiers du prix en application de l'article 425 cpcc, on peut visiter les lieux tous les jours aux heures ouvrables.

2023X00478VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société anonyme représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant à l'avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Mr Ali Ben Abderrahmen Maalej, agent compagnie d'assurance, titulaire de la CIN 01329103 délivrée le 9/6/2005 y demeurant à Zanket El Mhiri Avenue Mohamed V Sakiet Ezzit Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble Saisi et mis en vente : Suite d'une saisie Immobilière faite par Maître Mimoun Moala Huissier Notaire sous le n°32864 le 26/01/2023 sur toute la totalité de la propriété non immatriculée sise à la Route de Tunis km7 Sakiet Ezzit Sfax, représentée d'une parcelle de terrain déformée, de superficie est de 510m² où existe une villa de superficie est de 140 m² qui contient véranda sud ouest, salle de réception et entrée qui mènent à la cuisine et salle de bain, séjour, bloc de nuit qui se compose d'un petit hall d'où existe wc, chambre dont l'ouverture nord pour les parents et chambre pour les enfants dont l'ouverture sud.

Au coin sud ouest de la propriété se trouve garage de superficie est de 33 m² ou qui contient une cuisine secondaire et à l'est de ce garage se trouve aussi un coin pour le repos.

Les limites de la propriété : du sud Hédi Maalej, de l'est Fathi et Hédi Maalej, du Nord Fathi Maalej et la route principale ou existe la rentrée de la propriété 1, et de l'ouest Chedly Maalej.

Mise à prix : est fixée à deux cent cinq Mille Dinars (205.000.000D) terre et construction outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : Aura lieu le lundi le 22 Mai 2023 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax1, sise à Abou El Kacem Echchebbi Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout celui qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 68.333.3330 par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax I où est déposé le cahier des charges.

2023X00525VEPA1

Avis aux créanciers

Jugement déclaratif de faillite

Société «GESTION DES HOTELS ET CLUBS DE LOISIR DE TUNISIE»

Société à responsabilité limitée

Identifiant unique n° : 1150544 W

Activité : Gestion et Direction des Hôtels

Siège social : Hôtel EL FEL : Route Touristique El Mrezgua Hammamet

En vertu du Jugement n°132 rendu par le Tribunal de Première Instance de Grombalia en date du 8 Novembre 2021, il a été déclaré la faillite de la société Hôtels et Clubs H/C et considérer la cessation des paiements de ses dettes à partir du 8

Mai 2020, ainsi que la faillite de son représentant légal Mohamed El Adel El Weslati.

Et conformément à la décision de la chambre commerciale au tribunal de première instance de Grombalia du 15 Mars 2023 il a été décidé de remplacer le syndic de faillite Mhamed GHIDAOUI par le syndic de faillite Nizar Ben Hamed ALOUINI pour terminer les opérations de faillite.

Il appartient aux créanciers de présenter dans un délai de 15 jours à partir de cette publication (pour les créanciers domiciliés hors du territoire tunisien ce délai est augmenté de 60 jours) leurs dettes ordinaires et privilégiées ainsi que les garanties au Syndic de Faillite sus indiqué conformément aux dispositions des articles 527 et suivants du Code de Commerce, soit directement contre décharge à son bureau sis au 18 rue Ibn Koutaiba 2037 Menzah 7 Tunis, Téléphone : 71 232 112, soit par lettre recommandée avec accusé de réception à son adresse.

2023T00401VEPA2

SANLUCAR FLOR' ALIA SA»

Société anonyme

Capital social : 14.525.000 Dinars

Siège social : Al Hariza El Alia - Bizerte Tunisie

Identifiant Unique : 0306968X

Un jugement relatif à la clôture de la procédure de règlement judiciaire a été prononcé par le Tribunal de Première Instance de Bizerte sous le n°76, le 6/4/2023 et en application des dispositions du jugement, une copie a été déposée auprès du Registre National des Entreprises le 14/4/2023.

2023400970VEPA2

Nomination de liquidateur

Suivant ordonnance sur requête n°2023/1074 émanant du tribunal de première instance de l'Ariana le 28/02/2023, il a été décidé la nomination de Faouzia Abbes domiciliée au 11, Rue Belhessen Jrad cité administrative Ariana Tél : 28 206 646, en qualité de liquidateur du bien commun entre Adel Ouni CIN n° 00308664 et Naziha Bouzaiene CIN n°04551420 s'agissant de 125 m² du titre foncier n°44167 Tunis.

Les créanciers doivent produire leurs titres de créances au cabinet du liquidateur dans les vingt jours qui suivent la parution de cette annonce.

2023400973VEPA2

Ouverture de la procédure de règlement judiciaire

Société «Auto Travel»

Société à Responsabilité Limitée (SARL)

MF : 1502510SAM000

Adresse : Résidence Marvin cité les Pins - Lac

Suivant la décision du tribunal de première instance de Tunis statuant en chambre de conseil du 10-4-2023 relative à l'affaire n°977 Société Auto Travel enregistrée au registre national sous le n°1502510S il a été décidé ce qui suit :

- Entamer la procédure de règlement judiciaire de la société OTO Travel

- La nomination du juge Madame Rim Mohamed en tant que juge commissaire.

- La nomination de Mr Naim Kaabi en tant qu'administrateur judiciaire domicilié à l'appartement A 3-1 immeuble Fill 2 résidence Les Fatimides avenue Khaled Ibn Walid 2045 l'Aouina.

Pour plus d'informations contactez le 70726395.

2023400975VEPA2

Changement de liquidateur

En vertu d'une ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Grombalia en date du 30/3/2023 monsieur Mokhless Ben Youssef a été nommé liquidateur de l'héritage du feu Abdesslem Ben Ismail Bouthina au lieu du liquidateur Monsieur Salah Gadwar.

Toute personne ayant intérêts ou droits sur l'héritage de feu Abdesslem Ben Ismail Bouthina est prié de prendre contacte avec le liquidateur Maître Mokhless Ben Youssef à son adresse 55, rue Kheireddine pacha 2ème étage - A2 Montplaisir - Tunis.

2023400979VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie «SOPIAT»

Société anonyme

Au capital social de 27.600.000 Dinars

Siège social : 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Identifiant Unique : 752097J

Le Conseil d'Administration tenu le 14 Avril 2023 convoque les actionnaires de la société SOPIAT à l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir le 23 Mai 2023 à 9 heures au siège de la société sis au 70-72 Avenue Habib Bourguiba Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice clos le 31/12/2022

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022

4. Approbation des conventions réglementées

5. Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2022

6. Affectation du résultat de l'exercice 2022

7. Attribution des jetons de présence

8. Pouvoirs.

2023T00398SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TELNET HOLDING

Société anonyme faisant appel public à l'épargne

Capital social : 12.130.800 dinars tunisiens

Siège social : Immeuble Ennour Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis Mahrajene

Identifiant unique : 0496236W

Les actionnaires de la société TELNET HOLDING S.A sont

convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Jeudi 25 Mai 2023 à 15 Heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises «I.A.C.E» sis aux Berges du Lac 1 - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2022 ;

2. Lecture des rapports Général et Spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels de la société TELNET HOLDING S.A pour l'exercice 2022 ;

3. Lecture du rapport des Commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe TELNET HOLDING pour l'exercice 2022 ;

4. Approbation du rapport d'activité et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2022 ;

5. Examen et approbation des conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales;

6. Quitus à donner aux Administrateurs;

7. Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

8. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2022 ;

9. Examen de l'achat et de la revente des actions émises par la société TELNET HOLDING en vue de réguler le cours sur le marché financier;

10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2023R00936SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire du 25/5/2023

La société Ameur Plastics du Nord S.A

MF : 1527846YAM000

IU : 1527846Y

Forme : Société anonyme

Capital : 2 551 000 dinars

Siège social : Rue Tozeur, Zone Industrielle Zriba, 1152, Hammam Zriba, Zaghouan

Le conseil d'administration du 6/4/2023 de La société Ameur Plastics du Nord S.A informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale ordinaire de la société se tiendra le jeudi le 25 mai 2023 à 11 h au siège La société Ameur Plastics du Nord, Zone Industrielle Zriba, 1152, Hammam Zriba, Zaghouan.

L'Assemblée Générale ordinaire est appelée à délibérer sur les ordres du jour indiqué ci-après :

- Lecture et approbation du rapport de gestion Relatif à l'exercice 2022 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2022 ;

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2022 ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

- Approbation des conventions réglementaires;

- Fixation du montant de jetons de présence au titre de l'exercice 2022 ;

- Quitus aux membres de conseil par leurs gestions concernant l'exercice 2022 ;

- Nomination d'un commissaire aux comptes;

- Renouvellement du mandat des administrateurs;

- Pouvoirs pour accomplir les formalités de publicité légale.

2023R00941SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 25/5/2023

La société Ameur Plastics du Nord S.A

MF : 1527846YAM000

IU : 1527846Y

Forme : Société anonyme

Capital : 2 551 000 dinars

Siège social : Rue Tozeur, Zone Industrielle Zriba, 1152, Hammam Zriba, Zaghouan

La société Ameur Plastics du Nord S.A convoque tous les actionnaires à l'assemblée générale extraordinaire de la société qui se tiendra le jeudi le 25 mai 2023 à 10 h au siège. La société Ameur Plastics du Nord, Zone Industrielle Zriba, 1152, Hammam Zriba, Zaghouan.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est appelée à délibérer sur les ordres du jour indiqué ci-après :

- Augmentation du capital par conversion de compte courant Associés en actions ainsi que des nouvelles souscriptions des actionnaires;

- Modification corrélative des statuts;

- Questions diverses;

- Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

2023R00942SANB3

Convocation

ROYAL DRINKS

Société anonyme

Au capital de 21 250 000 DT

Siège social : Route Oueslatia Ain Soukra 6100 Siliana - Tunisie

Mat. Fisc. : 1181267P000

Conformément à l'article 26 - 4ème paragraphe des statuts, Messieurs les actionnaires de la société ROYAL DRINKS sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra lundi le 15 Mai 2023 à 9h, au siège de UGFS-NA sis aux Berges du Lac - Tunis 1053 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification des modalités et des délais de la convocation de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2017, 2018 et 2019 en dehors des délais réglementaires et son ordre de jour;

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale relatif aux exercices 2019, 2020 et 2021 ;

3- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes relatif aux états financiers des exercices clos le 31 décembre 2019, 31 décembre 2020 et 31 décembre 2021 ;

4- Approbation des opérations prévues par les articles 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales pour les exercices 2019, 2020 et 2021 ;

5- Approbation des états financiers relatifs aux exercices 2019, 2020 et 2021 ;

6- Affectation des résultats relatifs aux exercices 2019, 2020 et 2021 ;

7- Quitus à donner aux administrateurs pour leur gestion au titre des exercices 2019, 2020 et 2021 ;

8- Fixation des montants de jetons de présence ;

9- Lecture et approbation du l'avenant du contrat de gestion pour compte ;

10- Nomination des administrateurs pour les exercices 2022, 2023 et 2024;

11- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2022, 2023 et 2024;

12- Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

2023R00959SANB3

Convocation

ROYAL DRINKS

Société anonyme

Au capital de 21 250 000 DT

Siège social : Route Oueslatia Ain Soukra 6100 Siliana - Tunisie

Mat. Fisc. : 1181267P000

Messieurs les actionnaires de la société ROYAL DRINKS sont invités à se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire, le lundi 15 mai 2023 à 11h, au siège de UGFS-NA sis aux Berges du Lac - Tunis 1053 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification des modalités et des délais de la convocation de l'assemblée générale extraordinaire

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation du capital par conversion de créance et suppression de droits préférentiels.

3- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation du capital social par conversion de créances et suppression de droits préférentiels

4- Approbation de l'augmentation de capital par conversion de créances et suppression de droits préférentiel et délégation de pouvoir au conseil d'administration pour procéder à l'accomplissement de toutes les formalités requises par la loi ;

5- Modification corrélative s'il y a lieu des statuts de la société ;

6- Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

2023R00960SANB3

OFFICE NATIONAL DE L'HUILE EXPORT

Société anonyme

Au capital de 750.000 dinars

Siège social : 10 Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

Identifiant Unique : 1086189HAM000

Le conseil d'administration du 23 mars 2023, enregistré à la recette des finances rue de Ghandi Tunis le 10/4/2023, quittance n°M036702 et déposé au RNE le 12-04-2023 quittance n°2023989659, a convoqué une AGO qui se tiendra le 4-5-2023 au siège social de la société (10 Avenue Mohamed V - 1001 Tunis) pour délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1/ Présentation du rapport de gestion de l'exercice 2021.

2/ Lecture du rapport général et spécial de CAC de l'exercice clos le 31/12/2021.

3/ Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2023

4/ Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion de l'exercice 2021

5/ Affectation de résultat de l'exercice 2021

6/ Révocation de deux membres du conseil d'administration

7/ Nomination de deux membres du conseil d'administration

8/ Formalités juridiques.

2023R00981SANB3

OFFICE NATIONAL DE L'HUILE EXPORT

Société anonyme

Au capital de 750.000 dinars

Siège social : 10 Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

Identifiant Unique : 1086189HAM000

Le conseil d'administration du 23 mars 2023, enregistré à la recette des finances rue de Ghandi Tunis le 10/4/2023, quittance n°MO36702 et déposé au RNE le 12-4-2023 quittance n°2023989669, a convoqué une AGE qui se tiendra le 4-5-2023 au siège social de la société (10 Avenue Mohamed V - 1001 Tunis) pour délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1/ Discuter la situation de la société

2/ Dissolution de la société avant expiration des délais

3/ Nomination d'un liquidateur

4/ Fixation de la période et des pouvoirs de liquidateur

5/ Formalités juridiques.

2023R00982SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société Immobilière Notre Dame de Tunis

Société anonyme

Au capital de 150.000 dinars

Siège social : Boulevard Mohamed Béji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant unique : 0002063A

Matricule CNSS : 35623-24

Messieurs les actionnaires de la Société Immobilière Notre Dame de Tunis sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle pour le lundi 15 Mai 2023 à 11 heures au siège social de la société, 5, Boulevard El Béji Caïd Essebsi, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2022.

2. Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice.

3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales.

4. Approbation des états financiers.

5. Affectation des résultats.

6. Quitus pour l'exercice au Directeur Général et aux Administrateurs.

7. Pouvoir à donner.

Les documents de l'Assemblée Générale Ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au Centre Urbain Nord, Boulevard Mohamed El Béji Caïd Essebsi, n°5, 1082 Tunis.

2023R00991SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société générale d'investissement touristique «SOGIT»

SA au capital 1420 000 DT

Siège social : Thélepte 1 215 Fériana - Kasserine

Identifiant unique : 0827519X

L'actionnaire majoritaire M. Abbassi Boubaker, et président du conseil d'administration sortant convoquent les actionnaires de la Société générale d'investissement touristique à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le 10 mai 2023 à 10h au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen de la situation de gestion de la société et les causes de retard de la tenue des conseils d'administration et assemblées générales.

- Nomination des administrateurs et du commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

2023S00477SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société SIG2

S.A. au capital de 1 209 600 Dinars

Route de Gabès km 3 - 3018 Sfax

Identifiant Unique : 0503372Y

CNSS : 219233-13

Messieurs les actionnaires de la Société SIG2 sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 26 mai 2023 à 17h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire relatif à l'exercice 2022

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs au même exercice

- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2022

- Examen et Approbation des états financiers de l'exercice 2022

- Affectation des résultats de l'exercice 2022

- Lecture et approbation des conventions réglementées telles que prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales

- Quitus aux administrateurs

- Questions diverses.

Tous les documents relatifs à l'Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège administratif durant la période légale.

2023X00528SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

FIDAL TUNISIE

Société anonyme

Au capital social : 100.000 Dinars

Siège social : 7, Rue de Mauritanie - 1002 Tunis Belvédère

IU : 0912381B

Les actionnaires de la société FIDAL TUNISIE sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le lundi 15 mai 2023 à 11 h au siège de FIDAL TUNISIE sis au 7 Rue de Mauritanie 1002 Tunis Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des modes et délai de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Modification de la dénomination sociale

- Pouvoirs pour les formalités

2023400972SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE TAKAFUL

«EL AMANA TAKAFUL»

Capital social : 14 101 510 dinars

Siège social : 13, Rue Borjine - Montplaisir - 1073 Tunis

Registre de commerce : B149542013

Matricule fiscal : 1288542B

Messieurs les actionnaires de la société Tunisienne d'Assurance Takaful «El Amana Takaful» sont convoqués à l'assemblée Générale Ordinaire de l'année 2022 qui aura lieu le mardi 23 Mai 2023 à 10h au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion au titre de l'exercice 2022.

2. Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice 2022.

3. Lecture du rapport du Comité de supervision Charaique de la société sur l'exercice 2022.

4. Approbation des états financiers de l'année 2022.

5. Affectation du résultat de l'année 2022.

6. Fixation des jetons de présence de l'année 2023 pour les membres du Conseil d'Administration.

7. Fixation des jetons de présence de l'année 2023 pour les membres du Comité Permanent d'Audit Interne.

8. Fixation des jetons de présence de l'année 2023 pour les membres du Comité de Risque Management.

9. Fixation des jetons de présence de l'année 2023 pour les membres du Comité de nomination et de rémunération.

10. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2022.

11. La nomination de deux membres indépendants au Conseil d'Administration

12. Projet de décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société. Tout actionnaire peut se faire présenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

2023400980SANB3

Convocation

CONFECTION RAS JEBEL

Société anonyme

Au capital de 22 250 000 DT

Route de Tunis - Ras Jebel

Identifiant Unique : 14030 E

N° CNSS : 67.786-80

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2023 à 10 heures au 4, Rue des Fleurs-Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Questions diverses.

2023400988SANB3

Convocation

FINANCES ET INVESTISSEMENTS "SICAF"

Société anonyme

Au capital de 3 500 000 DT

4, Rue des Fleurs - Ariana

Identifiant Unique : 492525 K

N° CNSS : 190542-34

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2023 à 12 heures au 4, Rue des Fleurs - Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Questions diverses.

2023400990SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société de Promotion Touristique, de Voyages et de Loisirs «SPLENDID TOURS»

Société Anonyme

Au capital de 1 000 000 dinars

Immeuble SOFIDE, Angle rue du métal et rue des entrepreneurs Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique : 0938286Q

N° Affiliation CNSS : 239427 - 31

Messieurs et mesdames les actionnaires de la Société de Promotion Touristique, de Voyages et de loisirs «Splendid Tours» sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 18 Mai 2023 à 10 heures au siège de la société sis à l'Immeuble SOFIDE angle rue du métal et rue des entrepreneurs, Charguia II - 2035 Tunis Carthage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers arrêtés au 31/12/2022,

- Lecture du rapport annuel de gestion de l'exercice 2022,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2022,

- Approbation du rapport annuel de gestion et des états financiers arrêtés au 31/12/2022,

- Approbation des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration,

- Nomination des administrateurs,

- Désignation d'un commissaire aux comptes,

- Pouvoirs pour formalités.

2023400992SANB3

Convocation à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE TELEMARKETING

Société anonyme

Au capital de 800 000 DT

Siège social : 48, Avenue Kheireddine Pacha - 1002 Tunis - Tunisie

MF/IU : 0749634 M/A/000

Les actionnaires de la Société Tunisienne de Télémarketing sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire le 15 mai 2023 à 10 heures au siège de la société sis au 48, avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis - Tunisie, et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2022,

2. Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes au titre de l'exercice 2022,

3. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

4. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

5. Fixation du plafond global du fonds social pour 2023,

6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

7. Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article 200 du Code des sociétés commerciales,

8. Examen et approbation, le cas échéant, des conventions visées à l'article 200 du Code des sociétés commerciales,

9. Prise d'acte de nomination de Madame Corinne Schamber en qualité d'administrateur et Directeur Général dans d'autres sociétés,

10. Pouvoirs pour formalités.

2023400995SANB3

Convocation à la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

SOCIETE MEDITERRANEENNE DE TELESERVICES

Société anonyme

Au capital social de 3 045 790 euros

Siège social : 48, Avenue Kheireddine Pacha - 1002 Tunis

MF / IU : 0984713Y/M/A/000

Les actionnaires de la Société Méditerranéenne De Téléservices sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire le 15 mai 2023 à onze heures au siège de la société sis au 48, avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis - Tunisie, et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2022

2. Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes au titre de l'exercice 2022,

3. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

4. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

5. Fixation du plafond global du fonds social pour 2023,

6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

7. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 200 du Code des sociétés commerciales,

8. Examen, et approbation, le cas échéant, des conventions visées à l'article 200 du Code des sociétés commerciales,

9. Prise d'acte de la désignation de Madame Corinne Schamber en qualité d'administrateur et Directeur Général dans d'autres sociétés,

10. Ratification de la désignation de M. Benoit Gabelle en tant qu'administrateur de la Société,

11. Pouvoirs pour formalités.

2023400996SANB3

Convocation des actionnaires à l'assemblée générale ordinaire

OOREDOO TUNISIE SA

Société anonyme

Au capital de 359.172.000 dinars

Siège social : Les Jardins du Lac, 1053, Les Berges du Lac, Tunis

Les actionnaires de la Société «Ooredoo Tunisie S.A.» sont priés de participer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 18 mai 2023 à 11 heures au siège social de la Société sis aux Jardins du Lac, 1053, Les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des procédures de convocation des actionnaires à l'Assemblée Générale Ordinaire

Approbation des états financiers se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2022

- Lecture et approbation des rapports général et spécial des commissaires aux comptes se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2022

- Approbation des conventions réglementées énumérées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

- Approbation du rapport relatif à l'impact financier et économique des conventions réglementées conclues au titre de l'exercice clos au 31/12/2022

- Approbation de la rémunération des administrateurs pour l'exercice clos au 31/12/2022

- Quitus aux administrateurs pour l'exercice clos au 31/12/2022

- Nomination des Administrateurs

- Nomination des Commissaires aux Comptes.

- Divers

- Pouvoirs en vue des formalités.

2023401003SANB3

Convocation

IMMOBILIERE EL MORKADH

Société anonyme

Au capital de 3200.000D, 000

Siège social : 11 rue Mohamed Ali Annabi 1002 Tunis

M.F : 794807W

Messieurs et Mesdames les actionnaires de l'Immobilière El Morkadh sont convoqués à l'assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le lundi 15 mai 2023 à 10 h au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration de l'exercice 2022.

2) Examen et arrêté des états financiers de l'exercice 2022

3) Approbation des conventions prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales.

4) Quitus aux administrateurs.

5) Affectation des résultats

6) Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2023-2024-2025

7) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2023-2024-2025.

8) Pouvoirs pour formalités.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société durant le délai légal.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2023401007SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du mardi 16 mai 2023

SIGMA HOLDING

Société anonyme

Au capital de 3.500.000 dinars

75, avenue Kheiredine Pacha - 1073 - Tunis

MF : 788121 H/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société SIGMA HOLDING sont convoqués à l'assemblée générale Ordinaire le mardi 16 mai 2023 à 11h30 à Tunis, au 112 avenue Jugurtha, Mutuelleville à Tunis et ce pour délibérer sur les ordres du jour suivants :

1) Lecture du rapport du conseil d'administration à l'AGO relative à l'exercice 2022

2) Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relative au même exercice ainsi que le rapport spécial afférent aux opérations visées par les articles 200 et 201 du code des sociétés commerciales

3) Approbation des états financiers de l'exercice 2022

4) Affectation des résultats

5) Autorisation de Rachat des actions de la société

6) Quitus aux administrateurs.

2023401014SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MUTUELLE DE SERVICES AGRICOLES "THABET"

MF : 1331855Q N M 000

CNSS : 551315-64

Les adhérents de la mutuelle sont priés de bien vouloir assister à l'AGO annuelle qui se tiendra le 10-05-2023 à 10h au siège de la société avenue Habib Bourguiba - Sidi Thabet 2020 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2020 et 2021

2- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif aux états financiers individuels au 31-12-2020 et 30-12-2021

3- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatif à l'exercice 2020 et 2021

4- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes

Les projets de résolution ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2023400994SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Je suis le signataire, Rafik Debbich, titulaire de la carte d'identité nationale n°01721188. J'informe la perte du titre de propriété portant le numéro d'identification immobilière 622358, Nabeul, et le nom de la propriété est Al-Saada, et sa superficie est de 162 parties. Ci-joint un certificat de perte délivré par le Centre de sécurité nationale domicilié à menzel Temime le 30 mars 2023.

2023R00938DIVD2

Avis

Les Héritiers Mohamed Kara Yousef Torki annoncent qu'ils possèdent un terrain de surface 4 Marjaa Route Ain effectuer par l'acte d'achat qui était fait le 4/5/1967 ils ont perdu le titre de propriété et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2023X00527DIVD2

Avis

Mr Mokhtar ben Med Graja annonce que son titre de propriété d'un terrain de superficie 609 mètres carrés sise à Sfax Route Saltania km 06 par un acte de vente notarié daté le 10 février 1987 enregistré à la recette des finances à Sfax le 25 Avril 1987 n°1764 écrit par les notaires Taher Slemi et Abd Aziz Abid et il désire extraire une copie originale.

Tous contestant devra s'adresser au notaire Moez Krichen à Sfax rue notaire n°36.

2023X00529DIVD2